URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

La démarche éthique dans les ESSMS - Au service des pratiques d'accompagnement

Objectifs pédagogiques

Appréhender le champ conceptuel de l'éthique / connaitre le cadre légal cadrant la réflexion éthique dans les ESSMS
Développer une réflexion portant sur les valeurs engagées dans les pratiques d'accompagnement du travail social et médico-social
Identifier les situations se référant à un questionnement éthique
Développer des compétences en éthique appliquée
Etre en mesure de participer à une réflexion sur un questionnement éthique qui se pose dans l'organisation/l'institution.

Programme

JOURNEE 1 : COMPRENDRE CE QU'EST L'ETHIQUE
Demi-journée n°1 : les fondamentaux
- Sur le plan théorique et sémantique : les différences et rapprochements entre « éthique », « morale », « déontologie » et « droit »
- Les fondements de l'éthique : les valeurs et les vertus, les normes et les principes dans le travail social et médico-social
- Que disent le droit et la règlementation ? (Des lois de bioéthique aux procédures d'accréditation/certification ANESM/HAS)
- Qu'est-ce qu'un outil et une ressource éthiques ? (Exemples concrets : le comité éthique, le café éthique etc.)

Demi-journée n°2 : la pratique éthique en situation
- L'éthique dans les pratiques du travail social et médico-social : quels sont les sujets émergents ?
- Qu'est-ce qu'une démarche éthique ? Ethique et Bientraitance / Démarche éthique et Approche qualité
- Une méthodologie de traitement d'un point de tension éthique : quelques préalables
Bilan : qu'est-ce que l'Ethique dans les pratiques d'accompagnement ?

JOURNEE 2 : L'ETHIQUE EN PRATIQUE
Demi-journée n°3 : une méthodologie de traitement et résolution
- La méthodologie de traitement d'un point de tension éthique : pour aller plus loin (parties

prenantes et enjeux, cadre institutionnel, cadre législatif et/ou règlementaire, références déontologiques etc.)
- Repérage de situations de terrain posant une tension et/ou un questionnement éthique
- A partir d'une situation choisie par le collectif, déclinaison de la méthodologie de traitement du questionnement éthique
Bilan intermédiaire : ce qui est facile dans l'exercice ? Ce qui est difficile dans l'exercice ? Quels enjeux se sont posés au sein du collectif ? Quels limites ou écueils sont à prévoir ?

Demi-journée n°4 : créer les conditions de participation à la Démarche Ethique
- Travail en sous-groupes : à partir d'une situation pratique choisie par le collectif, déclinaison de la méthodologie d'analyse et de traitement du questionnement éthique
- Restitution collective
- Echanges, débats et ouverture sur la finalité d'une démarche éthique et sur les enjeux soulevés (posant la question de l'engagement et de la responsabilité par exemple)

BILAN GLOBAL DE FIN DE FORMATION (leviers et écueils)

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse à tout professionnel des ESSMS, tous métiers et fonctions confondus (professionnels éducatifs, paramédicaux, administratifs et de l'intendance, de direction).
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

14 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Christine NIEUWJAER, Responsable Secteur Autonomie PA et Domicile à l'URIOPSS Hauts-de-France

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

14h / 2 journées, consécutives.
La formation combine des apports philosophiques, historiques, juridiques, anthropologiques et sociologiques. Par le biais de l'étude de cas, de la mise en situation en sous-groupes et des échanges collectifs, elle propose aussi des apports méthodologiques en termes de traitement

d'un point de tension éthique.
Les supports utilisés : études de cas, supports visuels et télévisuels, travail en sous-groupes.
Ressources pédagogiques mises à disposition des participants

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL
Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

● Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

● Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).